

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration

Le 27 mars 2024 – de 13 h à 16 h 45.

Le 28 mars 2024 – de 9 h à 12 h 30.

Salle du conseil d'administration du siège social / MS Teams

Participants : Mel Norton (président), Haley Flaro (vice-présidente), Adam Donnelly, Mike MacMullin, James Stanley, Denny Vautour, Jason Green, Gaétan Guérette, Tim Petersen (président et chef de la direction)

Regrets : Bert Cyr (27 et 28 mars), Chantal LaFleur (27 et 28 mars)

Personnel présent à la réunion : David Luther, Laragh Dooley, Carolyn MacDonald, Donna Miller-Wallace (Item 11), Norah Denis (Item 11) Richard Blais (Item 16), Courtney St. Peter

Invité(e)s : Caitlin Crowley – MNP (point 10), Bill Walker – Services de sécurité (point 16), Darryl Nickerson – Services de sécurité (point 16), Robyn Condon – Services de sécurité (point 16)

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président du Conseil d'administration a indiqué qu'en raison d'un problème de quorum, le Comité de vérification n'avait pas été en mesure de se réunir à la date et à l'heure prévues et le rapport du Comité de vérification au point 20 avait été retiré de l'ordre du jour. Le président a également indiqué qu'il y aurait un nouveau point à huis clos après le point 3 pour discuter de la CRT.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion du 27 et 28 mars 2024, avec modifications.

2. Moment de sécurité

Le Conseil d'administration a discuté de l'importance du serrage des roues; Il est recommandé, une fois les pneus/roues changés, de faire équilibrer le véhicule et de faire serrer les roues après 30 kilomètres.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du Conseil d'administration a demandé si des membres avaient une déclaration de conflit d'intérêts. Un membre a indiqué qu'une politique envisagée par le Conseil d'administration pendant la réunion reflète un cas impliquant son employeur et son client.

4. Approbation du Procès-verbal

a. Les 13 et 14 décembre 2023

Le Conseil d'administration a examiné le procès-verbal de la réunion du Conseil

du 13 et 14 décembre 2023.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la réunion du 13 et 14 décembre 2023, tel que présenté.

5. Ordre du jour sur consentement

a. Plan de travail de 2024

Le Conseil d'administration a examiné le plan de travail de 2024, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration a reçu le plan de travail de 2024 à titre d'information.

b. Mise à jour de la lettre de mandat

Le Conseil d'administration a examiné la mise à jour de la lettre de mandat, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration a reçu la mise à jour de la lettre de mandat à titre d'information.

6. Mise à jour du Comité de gouvernance

a. Compte rendu de la réunion du Comité de gouvernance du 21 février 2024 par la présidente du Comité de gouvernance

La présidente du Comité de gouvernance a donné un compte rendu de la réunion du Comité de gouvernance du 21 février 2024, tel qu'il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Le Conseil d'administration a reçu le rapport du président du Comité de gouvernance de la réunion du 21 février 2024

b. Politique 41-012 Gouvernance – Équilibrage des décisions

La présidente du Comité de gouvernance a donné au Conseil un aperçu des modifications proposées à la Politique 41-012 Gouvernance – Équilibrage des décisions, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve la Politique 41-012 Gouvernance - Équilibrage des décisions, diffusion 16, et annule la Politique 41-012 Gouvernance - Équilibrage des décisions, diffusion 15

c. Politique 41-002 Énoncé de gouvernance

La présidente du Comité de gouvernance a donné au Conseil un aperçu des modifications proposées à la Politique 41-002 Énoncé de gouvernance, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur la proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à

l'unanimité :

Que le Conseil d'administration approuve la Politique 41-002 Énoncé de gouvernance, diffusion 3, et annule la Politique 41-002 Énoncé de gouvernance, diffusion 2.

d. Plan de consultation externe sur les politiques

La présidente du Comité de gouvernance a donné au Conseil un aperçu du plan de consultation externe sur les politiques proposé, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le plan de consultation externe sur les politiques

e. Structure des comités

La présidente du Comité de gouvernance a donné au Conseil un aperçu de l'essai proposé relativement à la fusion du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité de gouvernance, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion. Elle a indiqué que la direction présenterait une analyse plus approfondie de la fusion du Comité des finances et des investissements et du Comité de vérification.

Un membre a fait remarquer que le mandat devra être mis à jour pour tenir compte de la vente du Centre de réadaptation des travailleurs, et le chef du contentieux a pris note de ce commentaire.

Le Conseil s'est demandé si les fusions étaient toujours nécessaires maintenant que le Conseil compte tous ses membres. Un membre a fait remarquer que même lorsque le Conseil comptait tous ses membres dans le passé, il y avait encore des problèmes de quorum. Le président et chef de la direction a rappelé au Conseil qu'il ne s'agit que d'un exercice de référence et que la structure des comités peut être modifiée. Le Conseil a ensuite discuté de la durée de la période d'essai et a déterminé qu'il devrait y avoir un examen par un comité après 6 mois.

Un membre a demandé comment cette fusion commencerait, et la présidente du Comité de gouvernance a indiqué que la direction soumettrait une action au Comité de gouvernance.

Sur proposition dûment appuyée et adoptée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le début du processus de fusion du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité de gouvernance dans le cadre d'un essai et qu'une évaluation du comité soit effectuée au cours des 6 prochains mois

f. Nomination d'un membre au sein de comités

La présidente du Comité de gouvernance a indiqué que M. Green avait exprimé son intérêt à siéger au sein des comités suivants :

Comité des ressources humaines et de la rémunération – représentant de l'employeur avec droit de vote;
Comité d'examen des décès – représentant de l'employeur suppléant;
Comité des finances et des investissements – représentant de l'employeur suppléant.

La présidente du Comité de gouvernance a remercié M. Green de s'être porté volontaire pour combler ses postes vacants et a demandé au Conseil d'administration s'il y avait des questions relativement au rôle de Mr. Green au sein de ces comités. Un membre a demandé si M. Donnelly occupait maintenant un poste avec droit de vote au sein du Comité d'examen des décès. La présidente du Comité de gouvernance a indiqué que oui, M. Donnelly avait maintenant un droit de vote au sein de ce comité.

Sur proposition dûment proposée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration nomme Jason Green à titre de représentant de l'employeur avec droit de vote au sein du Comité des ressources humaines et de la rémunération; représentant de l'employeur suppléant au sein du Comité d'examen des décès; et représentant de l'employeur suppléant au sein du Comité des finances et des investissements.

g. Cadre d'évaluation du Conseil et des comités – Pivot Consulting

La présidente du Comité de gouvernance a donné au Conseil un aperçu du cadre d'évaluation du rendement du Conseil et des comités proposé par Pivot. Un membre a demandé à la présidente du Comité de gouvernance quelles seraient les prochaines étapes. La présidente du Comité de gouvernance a indiqué que Pivot proposera un processus et un outil qui sera sujet à l'approbation du Comité de gouvernance. Une fois approuvé, Pivot entreprendra le processus d'évaluation.

Sur proposition dûment proposée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le cadre d'évaluation du Conseil et des comités proposé par Pivot Consulting Inc.

7. Mise à jour du Comité des ressources humaines et de la rémunération

a. Rapport du président sur la réunion du Comité des ressources humaines et de la rémunération du 22 février 2024

Le président du Comité des ressources humaines et de la rémunération a donné au Conseil un aperçu de son rapport sur la réunion du 22 février 2024, tel qu'il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment proposée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Le Conseil d'administration a reçu le rapport du président du Comité des ressources humaines et de la rémunération de la réunion du 22 février 2024

8. Mise à jour du Comité de vérification

a. Rapport du président des réunions du Comité de vérification du 15 janvier 2024 et du 28 février 2024

Le président du Comité de vérification a donné au Conseil un aperçu de son rapport de la réunion du 28 février 2024, tel qu'il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion. Il a été noté que le mandat et la charte de vérification interne

n'ont pas été ajoutés aux documents relatifs à la réunion et qu'ils seront présentés à la prochaine réunion du Conseil.

Sur proposition dûment proposée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Le Conseil d'administration a reçu le rapport du président du Comité de vérification de la réunion du 28 février 2024

9. Mise à jour du Comité des finances et des investissements

a. Rapport du président du Comité des finances et des investissements de la réunion du 29 février 2024

Le président du Comité des finances et des investissements a donné un aperçu de son rapport de la réunion du 29 février 2024, tel qu'il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment proposée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Le Conseil d'administration a reçu le rapport du président du Comité des finances et des investissements de la réunion du 29 février 2024

b. Politique 34-200 Objectifs de placement

Le président du Comité des finances et des investissements a donné au Conseil un aperçu des modifications et des mises à jour proposées à la Politique 34-200 – Objectifs de placement, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment proposée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve la Politique 34-200 – Objectifs de placement, diffusion 18, et annule la Politique 34-200 – Objectifs de placement, diffusion 17.

c. Écart du budget 2023

Le président du Comité des finances et des investissements a donné au Conseil un aperçu de la recommandation proposée concernant le mouvement de l'écart du budget 2023, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment appuyée et adoptée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le mouvement de l'écart de 4.3 millions de dollars du budget 2023 vers des liquidités soumises à restrictions pour le financement de la feuille de route de modernisation de Travail sécuritaire NB

10. Mise à jour sur la modernisation

La directrice générale des communications d'entreprise a présenté Caitlin Crowley, associée chez MNP, et ensemble elles ont donné au Conseil un aperçu du progrès de la feuille de route sur la modernisation, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Un membre a demandé combien de personnes participent aux efforts de modernisation et si la direction constate une résistance de la part du personnel? Mme Dooley a indiqué qu'il y a une combinaison de personnel interne, de conseillers stratégiques externes de MNP et de personnes au sein du service de la transformation de l'entreprise, mais qu'il pourrait y avoir de 50 à 60 personnes impliquées dans n'importe quel projet de modernisation. Elle a également mentionné que la résistance au changement est

normale, mais qu'il est important pour Travail sécuritaire NB de donner à ses dirigeants l'outil et les compétences nécessaires pour aider le personnel à faire la transition vers ce changement. Le président et chef de la direction a indiqué que, compte tenu des commentaires reçus, la grande majorité des employés de Travail sécuritaire NB sont prêts à accepter le changement.

La vice-présidente a demandé si un tableau de bord de haut niveau pourrait être présenté au Conseil pour permettre aux membres de tenir compte des efforts de modernisation. Mme Dooley a indiqué qu'elle serait heureuse de présenter quelque chose à cet effet au Conseil.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité
Que le Conseil d'administration a reçu la mise à jour sur la modernisation à titre d'information.

11. Plan stratégique 2025 – 2029

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques a présenté le directeur de la planification d'entreprise et du rendement opérationnel et le partenaire d'affaires de la planification. Elle a également indiqué qu'il s'agissait principalement d'une recommandation visant à prolonger la durée du plan stratégique pour une durée de cinq ans plutôt que de trois ans.

Donna Miller-Wallace et Norah Denis ont engagé le Conseil dans une discussion et ont fait une présentation sur le processus de planification stratégique de Travail sécuritaire NB pour 2025-2029, qui est fourni dans les documents relatifs à la réunion.

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques a remercié le Conseil d'administration pour ses discussions et a dit que celles-ci donnaient le ton à l'organisation.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve la prolongation de trois à cinq ans de l'horizon temporel du nouveau plan stratégique de Travail sécuritaire NB

12. Bienvenue et poursuite de l'ordre du jour

Le président a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et aux membres du personnel, a remercié tout le monde pour son temps et a repris la réunion.

13. Politiques

a. Résultats de 2023 et mise à jour de l'ordre du jour de la politique de 2024

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques, et directrice des finances par intérim, a fourni au Conseil une mise à jour des priorités du Conseil pour 2023 et du plan de travail pour 2024, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration reçoive la mise à jour de l'état d'avancement des politiques du Conseil d'administration de 2023 et du plan de travail de 2024.

b. Politique 33-000 – Ressources humaines

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques, et directrice des finances par intérim, a fourni au Conseil une mise à jour de la *Politique 33-000 – Ressources humaines*, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion. Elle a indiqué que cette politique a été mise à jour pour refléter les changements signalés lors de la réunion du Conseil du mois de décembre.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le projet de Politique 33-000 – Ressources humaines, diffusion 4, qui prend effet le 28 mars 2024, et annule la Politique 33-000 – Ressources humaines, diffusion 3.

Politique 21-104 – Critères d'admissibilité – Critères relatifs à l'heure, à l'endroit et à l'activité

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques, et directrice des finances par intérim, a fourni au Conseil une mise à jour sur la *Politique 21-104 – Critères d'admissibilité – Critères relatifs à l'heure, à l'endroit et à l'activité*, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Un membre a demandé si la direction s'était penchée sur ce qui se passerait si une personne travaillant à domicile avait une blessure. Mme MacDonald a indiqué que oui, la direction s'est penchée sur cette question, et que c'est tout à fait circonstanciel. Des discussions ont eu lieu entre les membres.

La vice-présidente a demandé si Travail sécuritaire NB exige que les employés signent une entente de télétravail. La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques a déclaré que Travail sécuritaire NB n'exige pas de ses employés qu'ils signent une entente. La vice-présidente a indiqué que c'est peut-être quelque chose que Travail sécuritaire NB devrait envisager.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le projet de Politique 21-104 – Critères d'admissibilité – Critères relatifs à l'heure, à l'endroit et à l'activité, diffusion 5, qui prend effet le 28 mars 2024, et qu'il annule la Politique 21-104 – Critères d'admissibilité – Critères relatifs à l'heure, à l'endroit et à l'activité, diffusion 4.

c. Politique 25-001 – Aide médicale - Principes

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques, et directrice des finances par intérim, a fourni au Conseil une mise à jour sur la *Politique 25-001 – Aide médicale - Principes*, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le projet de Politique 25-001 – Aide médicale - Principes, diffusion 8, qui prend effet le 28 mars 2024, et annule la Politique 25-001 – Aide médicale – Principes, diffusion 7.

d. Barème des frais 29-551 – Prothèses auditives et piles

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques, et directrice des finances par intérim, a fourni au Conseil une mise à jour sur le *Barème de frais 29-551 – Prothèses auditives et piles*, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration approuve le projet de Barème de frais 29-551 – Prothèses auditives et piles, diffusion 5, qui prend effet le 28 mars 2024, et annule le Barème de frais 29-551 – Prothèses auditives et piles, diffusion 4.

14. Mises à jour législatives

Le président et chef de la direction a donné au Conseil un aperçu des mises à jour législatives présentées dans les documents relatifs à la réunion. M. Petersen a indiqué que le Mémoire au Conseil exécutif avait été déposé et qu'il y avait une date pour que la question soit considérée par le Cabinet, mais que celle-ci devra être reportée. Des discussions ont eu lieu entre les membres.

Sur une proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration a reçu les mises à jour législatives à titre d'information.

15. Liste des parties prenantes de 2024

Le directeur exécutif des communications de l'entreprise et des ressources humaines a donné un aperçu d'une liste de parties prenantes possibles avec lesquelles le Conseil pourrait souhaiter avoir des consultations au cours des prochaines réunions de 2024. Les membres du Conseil ont discuté des autres parties prenantes avec lesquelles ils souhaitaient avoir des consultations.

16. Présentation par les parties prenantes – Services de sécurité Nouveau-Brunswick

Darryl Nickerson (président), Robyn Condon (membre du Conseil) et Bill Walker (président et chef de la direction) de Services de sécurité Nouveau-Brunswick ont fait une présentation au Conseil et ont entamé des discussions.

M. Walker a fait remarquer qu'on croit souvent à tort que les Services de sécurité sont réglementés et financés par le gouvernement. Il a indiqué que les Services de sécurité est un organisme sans but lucratif qui génère des revenus de façon autonome.

M. Walker a également souligné les cours de sécurité, la conférence annuelle sur la santé et la sécurité, le programme Sécurité en premier et le baladodiffusion sur la sécurité qui sont offerts par Services de sécurité Nouveau-Brunswick.

Le président s'interroge sur la composition du Conseil d'administration de Services de sécurité. M. Walker a indiqué que leurs règlements administratifs permettent au Conseil d'avoir 24 membres à la fois et qu'il y en a actuellement 22. M. Walker a également indiqué que le Conseil doit se réunir à tous les trimestres, mais que Services de sécurité Nouveau-Brunswick a une importante équipe de direction. M. Nickerson a dit au Conseil que Travail sécuritaire NB n'est pas souvent mentionné dans ses discussions, que Services de sécurité Nouveau-Brunswick est vouée à rendre le Nouveau-Brunswick sécuritaire et que les deux organisations ont le même objectif.

Le président et chef de la direction a demandé à Services de sécurité du Nouveau-Brunswick s'il leur arrivait de collaborer avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick en matière de consultation et de vérification. M. Nickerson a indiqué que oui, mais pas suffisamment, et qu'il croyait qu'il était possible de collaborer davantage.

Un membre a demandé quel genre de formation en sécurité est offerte dans les écoles. Mr. Walker a indiqué que le programme de Sécurité en premier était de le passé offert dans les écoles secondaires et postsecondaires. Il a déclaré au Conseil que le Ministère de la formation postsecondaire et du travail avait depuis retiré ce programme des écoles et qu'il était maintenant axé sur les clients du développement social et ceux qui sont sans emploi ou sous-employés. Le membre a indiqué qu'il pensait que le programme devrait être réintroduit dans les écoles. M. Nickerson a exprimé son accord et a indiqué qu'offrir des cours de sécurité le plus tôt possible est très important pour assurer la sécurité des Néo-Brunswickois. Le vice-président de la prévention de Travail sécuritaire NB a indiqué que Travail sécuritaire NB travaillait actuellement sur un projet pilote visant à réintégrer les cours de sécurité dans les écoles. M. Blais a dit que le cours sera offert dans les deux langues officielles et commencera en 10^{ième} année.

M. Nickerson a indiqué que Services de sécurité entretient une excellente relation avec Travail sécuritaire NB et qu'il aimerait que Travail sécuritaire NB envisage la possibilité de combiner les deux conférences annuelles sur la santé et la sécurité. Il a indiqué qu'il croyait que le Nouveau-Brunswick était trop petit pour avoir 2 événements majeurs sur la sécurité par année.

Le Conseil a remercié Services de sécurité Nouveau-Brunswick d'être venu et le président s'est engagé à poursuivre sa collaboration.

Sur une proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration a reçu la présentation d'information de Services de sécurité Nouveau-Brunswick.

Présomptions relatives au SSPT

La directrice exécutive de la planification stratégique, des politiques et des risques, et directrice de finances par intérim, a engagé le Conseil dans des discussions sur les professions incluses dans la législation présomptive relativement au syndrome de stress post-traumatique (SSPT) dans l'ensemble du Canada afin de déterminer comment Travail sécuritaire NB devrait façonner la prochaine phase de consultation avec les parties prenantes. Mme MacDonald a indiqué qu'une analyse et un projet de consultation reviendrait au Conseil au 3^{ième} Trimestre.

Un membre a déclaré qu'il préférerait que tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick reçoivent le même niveau de prestations et qu'il devrait y avoir un libellé plus élevé pour indiquer qu'il s'est produit quelque chose de grave. Le membre a déclaré que le diagnostic de SSPT est de plus en plus commun et que les pressions sociales ordinaires causent des problèmes à l'extérieur du milieu de travail. Le président et chef de la direction a indiqué que de plus en plus de juridictions se sont penchées sur l'apparition d'un stress graduel. Il a indiqué que la direction serait heureuse d'effectuer une analyse et de faire de la recherche sur l'ajout de l'apparition graduelle du stress et de soumettre la question au Conseil pour discussion.

La vice-présidente a indiqué qu'elle aimerait voir une analyse des juridictions sur la façon dont les pratiques seraient comparées aux politiques de Travail sécuritaire NB ainsi que la façon que la consultation sera échelonnée. Elle a également indiqué qu'elle aimerait voir une analyse des droits de la personne.

Un membre a déclaré que Travail sécuritaire NB et le Conseil doivent bien comprendre ce qui pourrait arriver. Il a indiqué que l'apparition graduelle du stress pourrait comporter certains risques, mais qu'il serait bénéfique d'avoir un professionnel de la santé impliqué et de mettre en place la bonne disposition. Un autre membre a mentionné que, selon le type de travail dans une profession, il faudrait mettre des dispositions en place. Il a indiqué qu'une infirmière en service d'urgence peut avoir droit à des prestations plus facilement qu'une infirmière travaillant dans une maison de soins infirmiers.

Le président et chef de la direction a indiqué que le personnel ferait une analyse sur l'apparition graduelle du stress et présenterait la question à nouveau au Conseil. Il a également demandé au Conseil s'il voulait que la direction présente une analyse des coûts de l'occupation supplémentaire dont il a été question précédemment.

Le Conseil a accepté qu'une analyse et un plan soient présentés sur l'ajout de l'apparition graduelle du stress aux prestations et sur l'ajout de professions aux présomptions de SSPT

17. Rapport sur la responsabilité du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction a donné au Conseil un aperçu du rapport sur la responsabilité du trimestre, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Un membre a demandé au président et chef de la direction si l'effort consistait à enquêter sur les bateaux de pêche pendant qu'ils sont à quai ou en mer. Une discussion a eu lieu.

Sur la proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :
Que le Conseil d'administration a reçu le rapport sur la responsabilité du président et chef de la direction pour information

18. Mémo concernant les salaires

Le président et chef de la direction a donné au Conseil un aperçu de la recommandation concernant le coût de la vie des employés non syndiqués de Travail sécuritaire NB, comme il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur la proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité : *Que le Conseil d'administration approuve un ajustement salarial relié à l'augmentation du coût de la vie de 2 % à 4 % pour les employés non syndiqués, à compter du 1^{er} janvier 2024, conformément à la directive sur la rémunération reçue du Ministre des finances et du Conseil du Trésor*

19. Pratiques pour les sessions à huis clos

Le chef du contentieux et secrétaire général a donné au Conseil un aperçu du processus actuel d'enregistrement des notes de réunion à huis clos et du changement proposé, tel qu'il est indiqué dans les documents relatifs à la réunion.

Sur proposition dûment présentée et appuyée, il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil d'administration reçoive la mise à jour des pratiques pour les sessions à huis clos pour information

20. Revue de performance du PDG (huis clos)

Une séance à huis clos a eu lieu.

21. Nouvelles affaires

La vice-présidente a indiqué au Conseil que l'annonce pour le poste de président avait été approuvée, le chef du contentieux a informé le Conseil que mardi, l'annonce a été mise en ligne sur les sites Web de KBRS et du gouvernement, et que l'annonce demeura en place jusqu'à ce que le poste soit comblé.

La vice-présidente a indiqué qu'il avait parfois été difficile d'entendre tout au long de la réunion et a demandé si on pouvait examiner la technologie. Le président et chef de la direction a demandé à l'agent de liaison du Conseil de communiquer avec le service d'informatique pour voir si un troisième haut-parleur pourrait être ajouté.

22. À huis clos

Aucune séance à huis clos n'a eu lieu.

Ajournement

Proposition d'ajournement le 28 mars 2024 à 11 h 47